

Action concourant au développement des compétences selon l'article L.6313-1 du Code du travail. Les Formations d'Issoudun est enregistré au Répertoire des organismes habilités par la CPNEF-SV à dispenser les formations à la sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques depuis le 24 mars 2022.

L'organisme Les Formations d'Issoudun est certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :

- actions de formation
- action permettant de faire valider les acquis de l'expérience

### **Durée totale et modalités d'organisation**

35 heures en présentiel ou en distanciel  
(28h + 7h consacrées à l'évaluation)  
12 stagiaires maximum

### **Dates**

à définir

### **Pré-requis**

Avoir une expérience professionnelle de la réalisation technique de spectacles

### **Lieu de la formation**

Locaux de l'organisme Les Formations d'Issoudun  
Ailleurs en région sur demande  
Distanciel

### **Coût**

975€  
soit 27,86 €/h validation incluse

### **Accessibilité**

A Issoudun, bâtiment équipé d'une rampe d'accès, d'un ascenseur et de toilettes adaptées

En situation de handicap : nous contacter pour étudier les adaptations possibles

### **Moyens techniques**

Salle dédiée, équipée d'un vidéo-projecteur et de sonorisation

### **Contrôle de l'assiduité**

Feuille d'émargement par demi-journées en présentiel  
Attestation de présence en distanciel

### **Modalités de suivi et d'évaluation**

Feuille d'émargement  
Evaluation formative  
Questionnaire de satisfaction en fin de formation

### **Validation**

Etude de cas  
Attestation de fin de formation  
Attestation de réussite et CCP Sécurité des lieux de spectacle sous réserve de validation.

### **Profil du / des formateurs pressentis :**

Catherine RAIMUNDO (régisseur général, directrice technique, SSIAP 1, 2 et 3, AP 2, Sapeur-pompier volontaire)  
Philippe Cuvette (Formateur, Master responsable Gestion de crise, SSIAP 3, Sécurité événementielle et gestion de foule)

### **Méthodes pédagogiques**

Méthode démonstrative (Études de cas)  
Méthode heuristique (Simulations, résolution de problèmes issus des expériences vécues par les candidats)  
Pédagogie inversée (faire, puis monter en généralités)

## Organisation du stage

La formation préparant au certificat de compétences « sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles » - Code du travail article R7122-3 - vise l'acquisition des 4 compétences cumulatives suivantes :

### Compétence 1

Utiliser le système documentaire en maîtrisant le cadre réglementaire et les concepts généraux de la sécurité, pour encadrer le champ des responsabilités inhérentes à l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant exploitant de lieux.

### Compétence 2

Analyser les situations de travail et faire réaliser les plans d'action et de prévention en mettant à jour le document unique d'évaluation des risques, pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs des lieux de spectacle.

### Compétence 3

Encadrer le système de gestion de la maintenance, la vérification réglementaire des équipements / installations techniques du lieu de spectacle et l'élaboration des consignes, en tenant à jour le registre de sécurité, pour garantir la sécurité des personnes face au risque d'incendie et de panique dans les ERP.

### Compétence 4

Élaborer des scénarii en prenant en compte les obligations réglementaires, les ressources et les spécificités du spectacle vivant pour anticiper le comportement du public, les conditions météorologiques, les actes de malveillance, les accidents/incendies et tous types de risques fortuits ou inhérents à l'activité d'un ERP.

### Supports pédagogiques :

Powerpoint, vidéos, photos, documents administratifs, techniques ou contractuels, cas, recherche et consultation des sites internet opportuns

Textes réglementaires :

- Code du travail - de la licence d'exploitant de lieux à la déclaration d'activité, dans le cadre des dispositions régissant l'activité des entrepreneurs de spectacle
- Réglementation des Établissements Recevant du Public

La sécurité des lieux de spectacles – Recueil des textes de référence pour l'obtention de la licence de catégorie 1, Eric JOLY, Paris, 2021, IRMA, 13ème édition)



Les Formations d'Issoudun  
Organisme de formation aux métiers de la musique

PIAF rue du Bat le Tan 36100 Issoudun

[www.lfissoudun.org](http://www.lfissoudun.org) - [info@lfissoudun.org](mailto:info@lfissoudun.org) - 02 54 03 16 26

SIRET 493 086 656 00011 - APE 8559A - N° INDENTIFIANT 24 36 00708 36